



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 10-2754-9  
**Date de parution :** 2019/02/26

**Numéro de la version :** 18.00  
**Remplace la version datée de :** 2016/01/13

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)

### Numéros d'identification de produit

62-4799-2631-3      62-4799-2635-4      62-4799-7530-2      62-4799-8530-1

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Usage industriel.

#### Utilisation spécifique

Adhésif

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux | organes sensoriels |

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

#### Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
DISTILLAT DE PÉTROLE	64741-84-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Naphta, pétrole, raffiné au solvant utilise un procédé d'extraction au solvant. Se compose principalement d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C5 à C11 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 35 ° C et 190 ° C.
Hexane	110-54-3	7 - 30 Secret Fabrication *	Hexane
Résinat de magnésium	68037-42-3	5 - 10	Formaldéhyde polymérisé avec le p-tert-butylphénol, oxyde, complexe de magnésium
Talc	14807-96-6	5 - 10	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Résine hydrocarbonée	68478-07-9	3 - 7	Naphta aromatique léger de vapocraquage (pétrole), concentré en pipérylène , polymérisé
POLYISOPRENE	9003-31-0	3 - 7	Isoprène homopolymérisé
Polymère butadiène-styrène	9003-55-8	3 - 7	Copolymère de styrène et butadiène
Toluène	108-88-3	3 - 7 Secret Fabrication *	Benzène, méthyl-
Acides colophaniques et résiniques, sels de zinc et de calcium	68334-35-0	1 - 5	Acides résiniques et acides colophaniques, sels de zinc et de calcium
Alcool éthylique	64-17-5	< 1	Ethanol
Polystyrène polymère	9003-53-6	0.1 - 1	POLYSTYRENE
Noir de Carbone	1333-86-4	< 0.5	Noir de carbone

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Durant la combustion
Hydrocarbures	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion
Oxydes de zinc	Durant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Hexane	110-54-3	ACGIH	MPT:50 ppm	la peau
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Alcool éthylique	64-17-5	ACGIH	STEL:1000 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

##### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Alcool de polyvinyle (PVA)

polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence/odeur	noir,odeur douceatre.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	60 °C
Point d'éclair :	-25,6 °C [ <i>Méthode de test</i> :Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	2,5 [ <i>Ref Std</i> :éther = 1]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	1 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	7 % volume
pression de vapeur	15 998,6 Pa [ <i>Détails</i> :Conditions: (68°F)]
Densité de vapeur	3 [ <i>Ref Std</i> :Air=1]
Densité	0,82 g/ml
Densité relative	0,82 [ <i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité	Légère (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	7 500 - 18 000 mPa-s
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	Environ 65 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=572 g/l [ <i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Teneur en solides:	20 - 40 % en poids

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4 Condition à éviter

Chaleur  
Étincelles et/ou flammes

#### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

##### Substance

##### Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

#### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

#### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes.

Neuropathie périphérique: Les signes/symptômes peuvent inclure un fourmillement ou un engourdissement des extrémités, de l'incoordination, de la faiblesse au niveau des mains et des pieds, des tremblements et l'atrophie musculaire. Effets sur le système olfactif : Les signes/symptômes peuvent inclure une diminution du sens olfactif et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

#### Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

#### Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Noir de Carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

#### Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre international de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité développementale et la toxicité hépatique. On ne s'attend pas à l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
DISTILLAT DE PÉTROLE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
DISTILLAT DE PÉTROLE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 259 mg/l
DISTILLAT DE PÉTROLE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hexane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 170 mg/l
Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 28 700 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYISOPRENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYISOPRENE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résinat de magnésium	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Résinat de magnésium	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Alcool éthylique	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Alcool éthylique	Inhalation - Vapeur (4	Rat	LC50 124,7 mg/l



**ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)**

	heures)		
Alcool éthylique	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Polystyrène polymère	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Polystyrène polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	Lapin	Irritant
Hexane	Homme et animal	irritant léger
Toluène	Lapin	Irritant
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Composants similaires	Aucune irritation significative
POLYISOPRENE	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère butadiène-styrène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Alcool éthylique	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Polystyrène polymère	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	Lapin	irritant léger
Hexane	Lapin	irritant léger
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Composants similaires	irritant léger
POLYISOPRENE	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Alcool éthylique	Lapin	Irritant grave
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	Cochon d'Inde	Non classifié
Hexane	Humain	Non classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non classifié
POLYISOPRENE	Humain	Non classifié
Alcool éthylique	Humain	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

**Mutagenicité des cellules germinales**

**ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)**

Nom	Voie	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	In Vitro	N'est pas mutagène
Hexane	In Vitro	N'est pas mutagène
Hexane	In vivo	N'est pas mutagène
Toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In vivo	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Alcool éthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool éthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polystyrène polymère	In Vitro	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Hexane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Hexane	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool éthylique	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Polystyrène polymère	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 200 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Hexane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,7 mg/l	pendant la grossesse
Hexane	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 140	90 jours

**ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)**

				mg/kg/day	
Hexane	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 3,52 mg/l	28 jours
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/day	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Talc	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Alcool éthylique	Inhalation	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/l	pendant la grossesse
Alcool éthylique	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

**Organe(s) cible(s)**
**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DISTILLAT DE PÉTROLE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DISTILLAT DE PÉTROLE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DISTILLAT DE PÉTROLE	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Hexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Hexane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	8 heures
Hexane	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24,6 mg/l	8 heures
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)**

Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool éthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Alcool éthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	pas disponible
Alcool éthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Alcool éthylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hexane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	LOAEL 1,76 mg/l	13 semaines
Hexane	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 mois
Hexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,76 mg/l	6 mois
Hexane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 35,2 mg/l	13 semaines
Hexane	Inhalation	système auditif   système immunitaire   yeux	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hexane	Inhalation	cœur   la peau   Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,76 mg/l	6 mois
Hexane	Ingestion	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 140 mg/kg/day	90 jours
Hexane	Ingestion	Système endocrinien   système vasculaire   foie   système immunitaire   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	13 semaines
Toluène	Inhalation	système auditif   Système nerveux   yeux   système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives	Rat	LOAEL 2,3	15 mois

**ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)**

			existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/l	
Toluène	Inhalation	cœur   foie   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	dés os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système vasculaire   système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	foie   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	4 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Alcool éthylique	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Alcool éthylique	Inhalation	système vasculaire   système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/l	14 jours
Alcool éthylique	Ingestion	foie	Certaines données positives	Rat	LOAEL	4 mois

**ADHÉSIF INDUSTRIEL 4799 3M(MC)**

			existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		8 000 mg/kg/day	
Alcool éthylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/day	7 jours
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

**Risque d'aspiration**

Nom	Valeur
DISTILLAT DE PÉTROLE	danger d'aspiration
Hexane	danger d'aspiration
Toluène	danger d'aspiration

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires****15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

**SECTION 16 : Autres renseignements****Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au

cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	10-2754-9	<b>Numéro de la version :</b>	18.00
<b>Date de parution :</b>	2019/02/26	<b>Remplace la version datée de :</b>	2016/01/13

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**